Devenir équipier d'intervention face à une fuite liquide ou solide de produits dangereux

Ref: PR-RCHIM-IFD1

Identifier le classification des matières dangereuses, intervenir en sécurité, limiter l'épandage

DURÉE : **1 Jour** (7H)
Prix : **605,00 € HT**

PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Identifier la classification des matières dangereuses.
- Savoir porter une combinaison et un masque à cartouche (vêtements de protection chimique de type 6 et 3).
- Intervenir avec des moyens permettant de limiter un épandage.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Personnels désignés pour limiter un épandage ou une pollution accidentelle, personnes ayant à manipuler ou à intervenir sur des produits dangereux.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Si une intervention sous protection respiratoire isolante (ARI) est nécessaire, CNPP recommande de vous rapprocher du médecin du travail afin de vous

assurer de l’aptitude de vos collaborateurs au port de l’appareil respiratoire isolant (ARI). Afin de faciliter vos recherches sur la notion d’aptitude médicale au port de l’appareil respiratoire isolant, l’INRS a édité un dossier médico-technique (réf. 56TC 47). Ce dossier développe notamment les éléments médicaux de détermination d’aptitude à l’utilisation des ARI.

Au delà de l'aptitude médicale, il est nécessaire d'être compétent à l'utilisation d'un ARI en suivant l'enseignement adapté en amont du stage (suivre auparavant le stage ARI ou le module ARI sur le stage PR-LCF-2). Des exercices avec port d'ARI seront alors proposés aux stagiaires ayant cette configuration d’intervention.

Contenu de la formation

Théorie

- Les matières dangereuses : classification, étiquetage.
- Les différents types de protection respiratoire et de vêtements de protection chimique : possibilités et limites.
- L'intervention suite à un épandage de produits liquides, pulvérulents ou solides : sécurité individuelle et collective, méthodologie d'intervention.

Pratique

- Apprentissage du port du masque à cartouche et d'une combinaison de type 6 et 3.
- Présentation et démonstration d'efficacité des matériels d'obturation et d'absorption.
- Exercices pratiques d'intervention sur des épandages de produits dangereux simulés.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Cette formation ne donne pas lieu à un contrôle de connaissances.

Nos plus

- Utilisation de différents matériels d'obturation d'égouts et d'absorption sur différents scénarios reprenant des situations accidentelles.
- Cette formation peut être réalisée sur nos plateaux techniques partenaires en région ou en INTRA entreprise sur votre site.
- Cette formation permet de répondre à une partie des compétences de la fiche métier I.15 « Equipier d'intervention incendie industriel (E3I) » de l'accord du 26 septembre 2016 relatif aux qualifications professionnelles des organismes soumis à la convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

01/04/27	**Vernon**	**605,00 € HT**
06/10/27	**Vernon**	**605,00 € HT**

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70